



AVIS PUBLIC

CALENDRIER 2023 DES SÉANCES ORDINAIRES DU COMITÉ ADMINISTRATIF DE LA MRC

Avis public est donné par le soussigné, conformément à l'article 148.0.1 du *Code municipal du Québec* (chapitre C-27.1), qu'à la séance tenue le 23 novembre 2022, le conseil de la MRC de L'Érable a adopté la résolution numéro 2022-11-323 qui établit comme suit le calendrier des séances ordinaires du comité administratif de la MRC pour l'année 2023, lesquelles se tiendront au centre administratif de la MRC situé au 1783, avenue Saint-Édouard, à Plessisville, le mardi à 11 h, aux dates mentionnées ci-dessous :

- 10 janvier
- 7 février
- 7 mars
- 4 avril
- 2 mai
- 6 juin
- *Juillet (relâche)*
- 8 août
- 5 septembre
- 3 octobre
- 7 novembre
- *Décembre (relâche)*

Donné à Plessisville, le 24 novembre 2022.

Raphaël Teyssier, directeur général
et greffier-trésorier